



HAL
open science

Les politiques des jeunes agriculteurs en Amazonie, ou l'ambiguïté de la référence au modèle français

Xavier Arnauld de Sartre, Denis Chartier

► **To cite this version:**

Xavier Arnauld de Sartre, Denis Chartier. Les politiques des jeunes agriculteurs en Amazonie, ou l'ambiguïté de la référence au modèle français. Regards croisés France-Brésil., Harmattan, pp.65-83, 2008. halshs-00653384

HAL Id: halshs-00653384

<https://shs.hal.science/halshs-00653384>

Submitted on 19 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les politiques des jeunes agriculteurs en Amazonie, ou l'ambiguïté de la référence au modèle français

Xavier Arnauld de Sartre & Denis Chartier

Version provisoire (10/05/2006) : ne pas diffuser

Discourir sur les relations France-Brésil au travers des expériences agricoles brésiliennes peut paraître facile tant il existe des liens entre les modèles agricoles français et brésiliens. Cette facilité n'est bien entendu qu'illusoire, ne serait-ce que parce que le rapport du Brésil au modèle agricole français est plus qu'ambigu. Alors qu'il n'était encore que le candidat du Parti des travailleurs, Luis Ignacio Lula da Silva, au retour d'un voyage en France, a loué le modèle agricole français, en particulier en ce qui concerne le soutien à ce qu'il appelait « l'agriculture familiale ». Il s'est alors immédiatement retrouvé sous le feu de la critique, y compris à l'intérieur de son propre camp politique, puisque ce modèle agricole est, au Brésil comme dans de nombreux autres pays, accusé de fausser la concurrence internationale et d'appauvrir les agriculteurs des pays les plus pauvres. Depuis qu'il est au pouvoir Lula est lui-même un ennemi des plus intimes de la Politique agricole commune (PAC) ainsi qu'un artisan efficace et acharné de l'échec des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) autour de ce point.

Les volte-face de Lula ne peuvent être comprises qu'au sein des rapports de force internes au Brésil. Comme tous les pays latino-américains, le Brésil est caractérisé par une forte opposition *latifundio-minifundio*. Pendant très longtemps, seul le secteur de la grande propriété a bénéficié des aides de l'État... la petite propriété étant très largement oubliée des politiques publiques. Le secteur de la grande propriété a ainsi bénéficié des politiques de modernisation de l'agriculture, qui n'entendaient pas toucher à la structure sociale du monde rural mais seulement à la production économique. Un secteur entrepreneurial a ainsi pu émerger, et même jouer un rôle important puisqu'il fait du Brésil un des grands pays agricoles, qui tire une partie importante des ressources de son agriculture... donc de sa capacité à rembourser la dette. On comprend donc que l'Union européenne, et la France, soient les concurrents directs de ces agriculteurs.

Cependant, la réussite économique de ce modèle ne peut faire oublier que l'agriculture familiale produit près de 60 % des denrées alimentaires consommées au Brésil, et qu'elle emploie 75 % de la population active agricole. La reconnaissance de ce rôle majeur de l'agriculture familiale va de pair, d'une part, avec le processus de démocratisation du Brésil¹, d'autre part, avec la montée en puissance des enjeux environnementaux qui font souhaiter la mise en place d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement que l'agriculture agro-exportatrice – rôle que l'agriculture familiale serait en mesure de pouvoir tenir². La reconnaissance de ce rôle positif peut ainsi apparaître comme très novatrice dans le cadre du Brésil :

Ces dernières années, la perception sociale sur les avantages que peuvent apporter les politiques publiques à l'expansion et au renforcement de l'agriculture familiale ont beaucoup évolué. Avec un grand retard historique, les élites brésiliennes commencent à identifier les agriculteurs familiaux comme un

¹ KINZO, M. D. G. ; DUNKERLEY, J. (org.). *Brazil since 1985: Economy, Polity and Society*. Londres : ILAS - Institute of Latin American Studies, 2003. 346 p.

ALBALADEJO, Christophe, 2005, « Les nouvelles politiques publiques de développement rural en Amazonie : quels apprentissages territoriaux ? », in C. ALBALADEJO et X. ARNAULD DE SARTRE (dir.), *L'Amazonie brésilienne et le développement durable. Expériences et enjeux en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, p. 57-80.

² SIMÕES DO CARMO, Maristela. 2001, « La production familiale comme locus de l'agriculture durable ». In: M. Zanoni et H. Lamarche (dir.), *Agriculture et ruralité au Brésil. Un autre modèle de développement*. Paris: Editions Karthala, pp. 225-244.

groupe social distinct et, surtout, à le reconnaître comme un des agents collectifs du processus de développement rural³.

Mais cette nouvelle politique est encore à construire, et elle est très mal intégrée au reste du secteur agricole... le signe en est que deux ministères sont chargés du système agricole, l'un étant dédié à la grande propriété (le Ministère de l'agriculture), l'autre étant tourné vers l'agriculture familiale (le Ministère du développement agricole). Cependant, le secteur de l'agriculture familiale est extrêmement actif et des discussions très vives l'animent, puisqu'il s'agit rien de moins que d'inventer une politique qui lui serait destinée. On comprend dans ce cas qu'il soit tentant de s'inspirer du modèle français, réputé comme étant un modèle favorable à l'agriculture familiale. D'autant que la coopération française est très active, au niveau de l'agriculture, au travers d'organismes tels que le CIRAD, l'INRA, etc.⁴

L'invention est ainsi souvent faite de répétition : c'est ce que l'on observe autour d'une volonté de professionnaliser l'agriculture familiale. Selon la définition de la profession donnée par C. Dubar et P. Tripié⁵, la profession est identitairement valorisante, socialement utile et politiquement organisée. Dans le cas de l'agriculture, l'utilité sociale a souvent été associée à la productivité économique, et le cas brésilien ne fait pas exception à cette règle. Sachant que la figure du grand propriétaire est, au Brésil, valorisante et que ces derniers sont très bien organisés politiquement, la recherche d'un modèle pour l'agriculture familiale peut souvent se transformer en la transposition du modèle de la grande propriété à la petite propriété... d'autant que la référence à la France agit dans le même sens.

Mais que ce soit en France ou au Brésil, le débat autour de la question de la professionnalisation de l'agriculture familiale est très animé : pour certains, en particulier issus des milieux syndicaux et gouvernementaux, l'agriculture familiale doit être modernisée pour se professionnaliser, c'est-à-dire s'organiser autour de la revendication corporatiste et de l'efficacité économique. Pour d'autres, en particulier ceux qui sont issus des milieux associatifs, non gouvernementaux ou intellectuels, la professionnalisation de l'agriculture familiale est une négation de la diversité des différents types d'agriculteurs ; le changement social doit être plus respectueux de cette diversité, et même la considérer comme une chance pour le développement.

Comme nous allons le voir, les débats dans les deux pays ont des résonances communes, résonances qui peuvent être dues soit à une certaine familiarité historique, théorique et idéologique se traduisant dans des discours fondés sur les mêmes présupposés, soit à l'adaptation brésilienne de structures françaises, en particulier éducatives. Nonobstant, la recherche d'influences croisées franco-brésilienne dans le cadre de l'agriculture ne saurait être simplement évoquée au travers de projets généraux. Afin de nous aider à démêler les emprunts et les critiques formulées au modèle français, nous nous attacherons à un type de politique particulier, celui des politiques destinées aux jeunes agriculteurs : La France est en effet un pays marqué par une politique de soutien très volontaire, aux jeunes agriculteurs et par l'importance de son système éducatif agricole – politique et système très souvent cités comme référence au Brésil.

Ces politiques, dans la mesure où elles partent du présupposé que les jeunes sont un public facilement malléable, donc ouvert à des changements sociaux profonds, ont l'avantage de mettre à jour les conceptions de la « bonne » agriculture et du « bon » changement social souhaitées par les différents acteurs en place. À travers l'analyse du phénomène de professionnalisation de l'agriculture familiale croisé au modèle de formation français des Maisons familiales rurales (MFR), nous montrerons que les choix agricoles qui se construisent actuellement au Brésil sont empreints de nombreuses contradictions qui apparaissent lorsque l'on analyse ce qui est fait et compris des modèles importés.

³ VEIGA, José E. 1998, *Diretrizes para uma nova política agrícola*. Brasília : Ministerio do desenvolvimento agrario, 52 p.

⁴ Un récent numéro spécial des *Cahiers d'agriculture* (2005, 3) témoigne de cet intérêt. Il cherche à faire le point d'expériences de coopération scientifiques et techniques franco-brésiliennes dans le secteur de l'agriculture.

⁵ DUBAR, Claude et TRIPIER, Pierre. 1998, *Sociologie des professions*. Paris : Armand Colin, 256 p.

Éducation pour les jeunes et professionnalisation de l'agriculture familiale

La politique destinée à l'agriculture familiale est prise entre trois impératifs, qui viennent des trois sources à l'origine de la constitution du ministère du développement agraire : l'agriculture familiale doit être à la fois économiquement rentable, socialement juste et écologiquement viable... c'est-à-dire que l'agriculture familiale doit être ni plus ni moins que le fer de lance d'une agriculture durable. Même si l'agriculture familiale est, au Brésil, réputée mieux placée que toute autre agriculture pour mettre en place de tels changements, cela ne saurait être un changement anodin pour ces agriculteurs.

Conscients de ces limites, les organismes de développement, au premier rang desquels les différents syndicats représentant les agriculteurs familiaux, le Ministère du développement agraire (MDA, chargé de l'agriculture familiale) et son organisme de recherche, le Département d'études agraires et de développement rural (NEAD), ont décidé de centrer leurs efforts sur les jeunes agriculteurs, public jugé *a priori* plus réceptif aux changements socio-économico-techniques qu'implique le développement durable. C'est ainsi qu'un Secrétariat national de la jeunesse a été créé au sein du MDA, et que diverses recherches se sont focalisées sur le thème de la jeunesse, alors que des expériences d'éducation rurale des jeunes agriculteurs ont été menées dans divers contextes, en particulier en Amazonie. Ces expériences et réflexions renvoient toutes, à des degrés divers, aux expériences menées en France dans les années de modernisation de l'agriculture.

Lors d'une revue bibliographique menée, à la demande du MDA, sur l'état de la recherche sur la jeunesse rurale au Brésil, N. Weisheimer⁶ montre que la littérature fait état d'une transformation profonde du mode de socialisation de l'agriculture familiale : le modèle de la famille paysanne traditionnelle disparaît, sans que l'on puisse caractériser le modèle en émergence qui vient remplacer ce dernier autrement que par une « urbanisation » des modes de vie. Un article en particulier insiste sur ce point, celui d'Antonio de Mello *et al.*⁷, qui montre la grande diversité des situations, en partie attribuée au manque de modèle organisateur de la transmission du métier d'agriculteur. La conséquence que les auteurs en tirent est sans appel : « les modes de succession dominants au sein de l'agriculture familiale de l'ouest de l'État de Santa Catarina sont aujourd'hui une menace à son propre développement et donc au maintien d'un tissu social à l'intérieur du monde rural »⁸.

De ce fait, les auteurs en appellent à une nécessaire prise de conscience, à des débats, et à la mise en place de politiques publiques volontaires autour de la question du futur de la jeunesse. La direction que doit prendre cette politique est, pour ces auteurs, claire dans le rapport de recherche à l'origine de l'article cité ci-dessus : « notre recherche met en évidence des propositions de politiques publiques qui doivent permettre aux jeunes agriculteurs de construire un futur professionnel dans le monde rural ». Le mot est lancé : professionnalisation de l'agriculture familiale. Elle leur apparaît en effet comme un enjeu majeur : elle doit permettre aux jeunes de décider eux-mêmes et librement de leur futur, choisir de rester dans l'agriculture ou de partir en ville, selon de critères tenant en particulier aux revenus qu'ils peuvent attendre de l'agriculture... et qui donc permettrait de ne garder que des agriculteurs motivés et efficaces.

Cela implique deux choses : d'une part la rupture avec les modes de socialisation paysans, d'autre part la mise en place d'une agriculture économiquement rentable. Ce sont ces deux points que reprend Ricardo Abramovay, le coordinateur de la recherche dont est tiré l'article ci-dessus, quand il expose les « bases théoriques de [son] programme de recherche » : « au fond, l'idée d'agriculture familiale n'est pas sans rappeler la notion mise en avant par des théoriciens comme Amartya Sen et Michael Lipton, et qui a donné lieu au concept de développement humain du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). L'élargissement des possibilités, des chances qu'ont les individus

⁶ WEISHEIMER, Nilson. *Juventudes rurais. Mapa de estudos recentes*. Brasilia : Ministerio do desenvolvimento agrario, 76 p.

⁷ ANTONIO DE MELLO, Marcio ; ABRAMOVAY, Ricardo ; SILVESTRO, Milton Luis ; DORIGON, Clovis ; FERRARI, Dilvan Luis ; TESTA, Vilson Marcos. « Sucessão hereditária e reprodução social da agricultura familiar », *Agricultura São Paulo*, Vol. 50, n° 1, p. 1-24.

⁸ *Ibid.*, p. 23

d'avoir accès aux conditions qui leur permettront de participer à la vie sociale et de faire des choix » ; s'inscrivant en ceci contre « la tradition latino-américaine qui parle d'agriculture paysanne »⁹. Le passage du paysannat à la catégorie d'agriculture familiale n'est pas anodin ; il implique un changement social profond.

Or, ce changement social était aussi supposé dans la politique de professionnalisation de l'agriculture paysanne française à partir de l'Entre-deux-guerres¹⁰. Si R. Abramovay fait ici référence à des économistes anglo-saxons, on notera par ailleurs qu'il y a de nombreuses résonances entre son projet scientifique et les expériences de professionnalisation de l'agriculture en France. Il fait, quand il parle de l'agriculture, explicitement référence aux théories de Pierre Bourdieu et de celles des membres de son école. De fait, il emprunte à cette théorie la mise en avant de la crise de l'agriculture paysanne¹¹. Mais alors que les bourdieusiens dénoncent le saut épistémologique et sociologique qui est fait entre crise du paysannat et professionnalisation¹², R. Abramovay et les membres de son équipe souhaitent, comme le faisaient les organisations professionnelles en France, que la professionnalisation soit « un acte d'indépendance, voire de rupture, vis-à-vis de l'environnement familial. Elle [doit être] synonyme de projet professionnel »¹³. « L'oubli », volontaire ou non, d'une partie du propos de Pierre Bourdieu est bien symptomatique de ce que ces auteurs entendent reprendre des théories françaises, et de la manière dont ils perçoivent le modèle agricole français.

Ces résonances idéologiques, voire ces demi emprunts, qui peuvent s'expliquer par le contexte brésilien à la fois sensible et hostile, concordant et discordant du modèle français, ne se retrouvent pas qu'aux niveaux ministériels mais aux différentes échelles du développement, en particulier au niveau de projets de développement spécifiques. C'est ce que nous voudrions approfondir par l'étude d'un projet, celui des Maisons familiales rurales dans la région Nord du Brésil, le long de la route Transamazonienne.

Un processus de professionnalisation et de contrôle des syndicats en contradiction avec l'esprit premier des MFR ?

Le projet des MFR est un projet d'éducation par alternance de jeunes agriculteurs de la région de la Transamazonienne (autour de la ville d'Altamira) directement inspiré du modèle français des Maisons familiales rurales. Cette région, issue de l'entreprise de colonisation agricole de l'Amazonie menée dans les années 1970, est une des grandes régions peuplée d'agriculteurs familiaux et dont l'évolution est assez favorable à cette dernière catégorie¹⁴. Cela s'explique autant par le relatif isolement dont, paradoxalement, bénéficie la région que par le rôle très actif que jouent différents groupements agissant auprès de l'agriculture familiale – action qui passe en particulier par les écoles familiales rurales.

L'objectif affiché par les responsables syndicaux qui gèrent en partie les MFR est de professionnaliser l'agriculture familiale en agissant sur la jeunesse dans le cadre de ces écoles¹⁵.

⁹ ABRAMOVAY, Ricardo. 1998, « Les dynamiques des agriculteurs familiales ». In : CIRAD-TERA (Ed.), *Agriculture familiales*. Montpellier : Séminaires du CIRAD, p. 38.

¹⁰ Voir en particulier : GERVAIS, Michel ; JOLLIVET, Marcel ; TAVERNIER, Yves. 1977, « La fin de la France paysanne ». In : Georges DUBY et Armand WALLON (Dir.), *Histoire de la France rurale*, Tome IV. Paris : Editions du Seuil, Collection Point, 755 p.

¹¹ BOURDIEU, Pierre, 1962, « Célibat et condition paysanne », *Études rurales*, 5-6, p. 32-135.

¹² Voir en particulier CHAMPAGNE, Patrick. 1986, « La reproduction de l'identité », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 65, pp. 41-64.

¹³ MARESCA, Sylvain. 1986, « Le théâtre de la profession. Le contrôle collectif de l'installation des jeunes agriculteurs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 65, p. 77.

¹⁴ ARNAULD DE SARTRE, Xavier. 2006, *Fronts pionniers d'Amazonie. Les dynamiques paysannes au Brésil*. Paris : CNRS Éditions, Collection Espaces et milieux, 223 p.

¹⁵ Nous avons, pour comprendre cela, rencontré les responsables syndicaux des programmes destinés aux jeunes agriculteurs, en particulier le coordinateur du mouvement syndical des agriculteurs de la région Transamazonienne (la Fondation Vivre Produire Préserver, FVPP) Bruno, et la représentante de la Fédération

Bruno : Par exemple, moi-même si je dis que nous n'avons pas le droit d'attacher le jeune dans les champs, il faut lui donner le droit à la citoyenneté pour qu'il puisse choisir ce qu'il veut pour lui. Il veut rester dans les champs ? Alors il faut des conditions pour rester. S'il a un autre rêve, il peut... c'est notre grand défi, faire en sorte que cette école [les MFR] soit pour un citoyen.

Enquêteur : (...) Pour justement ne pas avoir un enseignement qui fasse partir de la zone rurale...

Bruno : Oui, un enseignement qui donne la possibilité de rester. Aujourd'hui, nous avons une moyenne d'environ 75 % des jeunes qui ont étudié à la Maison qui sont dans les champs. Ce n'est pas notre prétention de vouloir atteindre les 100 %, parce que ce ne serait pas un enseignement citoyen, qui les obligerait à rester dans l'agriculture... Mais qui doit leur donner l'opportunité de choisir.

Le terme de citoyen, très important dans ce discours, n'est pas sans rappeler la notion de liberté proposée par R. Abramovay ci-dessus. Or cette liberté de choix est associée chez ce syndicaliste à une certaine rationalité économique et à une opposition à la famille :

Bruno : Cela, on le travaille déjà depuis plusieurs années et on aimerait que puisse sortir de là un projet signé pour que les jeunes aient un financement...

Enquêteur : Financement pour...

Bruno : Pour les jeunes de chaque MFR... pour que chaque jeune des MFR puisse avoir un projet pour lui-même. (...) Il doit créer pour lui-même un projet. Ce projet serait son propre projet et il serait financé. Et... nous avons quelques obstacles, parce que beaucoup de familles des fois n'acceptent pas... le père pense que l'argent doit passer par lui-même, et tout ça... mais d'après ce que nous sommes en train de signer avec le PRONAF, qui va financer, c'est la famille qui va devoir laisser faire... en mettant une terre à disposition du jeune pour qu'il puisse réaliser son projet sans interférence de la famille, la famille peut aider mais pas interférer.

Enquêteur : Et les parents en pensent quoi ?

Bruno : Il y a des parents qui pensent que c'est la bonne solution. Mais il y en a toujours quelques-uns, les pères les plus traditionnels, qui pensent que les enfants ne vont pas réussir, qu'ils doivent leur obéir, qu'en fait tout ce qui touche à l'argent les concerne à eux...

Enquêteur : Qu'est-ce que vous appelez un père traditionnel ?

Bruno : C'est celui qui est dans le système patriarcal comme on dit, n'est-ce pas ? C'est le père qui commande tout. Quand on parle d'argent dans la famille, c'est le père qui commande. Quand arrive l'argent, il va dans la main du père. Dans le système patriarcal, la femme ne participe pas à l'administration, et le fils non plus. Il participe au travail, et obéit aux ordres.

L'agriculture telle qu'elle est pensée par les syndicalistes qui interviennent dans les MFR est donc fondamentalement opposée à la famille paysanne traditionnelle (qualifiée de patriarcale) et à ses méthodes de gestion. Cela, démontré par le responsable syndical, s'explique par le fait que les jeunes agriculteurs ont une culture différente de celles de leurs parents, qu'il qualifie de « *plus ouverte et plus réceptive* ». Le renouvellement de l'agriculture familiale doit alors se faire dans deux directions différentes : une dimension sociale (ou, dirons-nous, organisationnelle) et économique, résumée dans la proposition ci-dessous.

Marta : Ce que cela a à voir par exemple avec les autres propositions, avec la construction régionale. Le projet des agents [communautaires] fait en fait partie d'une stratégie de reconstruction du mouvement social, ce que je te disais au début. Il est construit, il est implanté en ce moment, un projet de consolidation de la production familiale et de contention des déboisements. Ce projet-là est pour fortifier cette proposition de construction d'un projet alternatif pour la région. C'est pour cela qu'on dit que pour eux par exemple ils doivent entrer dans un parti parce que c'est dans la politique que les choses se définissent, et qu'il ne faut pas tenter de se cacher, d'esquiver, de faire le gros dos. C'est pour cela qu'on leur dit qu'ils sont dans la terre, et qu'ils doivent de manière... on ne leur dit pas, mais on le construit ensemble, que la terre est un espace comparable au type qui a une entreprise en ville, vous avez votre entreprise qui est votre propriété, et vous devez faire en sorte qu'elle donne un revenu, qu'elle donne des bénéfices, pour que vous puissiez vivre bien, pour que vous ayez l'électricité, une école, une route... vous pouvez vivre bien dans votre

des travailleurs ruraux (FETAGRI), Marta ; nous avons en outre assisté à un congrès organisé par ce même syndicat à Altamira autour de la question de la jeunesse, congrès dont nous nous sommes procuré les actes. C'est l'analyse tirée de ces documents que nous présentons ici.

champ. Comme une personne qui a une entreprise en ville et qui va investir dans son entreprise, vous pouvez vivre bien et en bonne santé dans votre entreprise qui vous donne des revenus.

Deux dimensions se dessinent dans ce projet aux jeunes agriculteurs, l'une économique, l'autre socio-politique, : il doit permettre d'organiser les agriculteurs sous la forme d'une profession, et de les rendre économiquement rentable. Le projet doit par ailleurs leur permettre de restaurer leur auto-estime. Ainsi la fonction des MFR est-elle revendiquée dans les prises de parole publiques destinées à valoriser l'identité d'agriculteur. Cela se voit d'abord dans les prises de parole lors des débats dans les séminaires :

La jeunesse doit assumer son identité. Beaucoup de jeunes pensent qu'on doit étudier simplement pour travailler, nous pensons tout savoir de l'agriculture, mais elle avance chaque année et on doit l'accompagner. On doit prendre notre banderole et assumer notre identité. (César, ancien élève de la MFR de Médicilândia)

L'agriculteur ne considère pas l'agriculture comme une profession, il faut changer cette mentalité. (Sidevaldo, syndicaliste)

Il existe une culture qui dit que celui qui est dans la zone rurale est inférieur à celui qui est dans la zone urbaine. On doit changer cela. (Neto, coordinateur de la FETAGRI régionale)

La professionnalisation de l'agriculture familiale est donc, pour les syndicalistes, un projet clairement porté par ces MFR, selon une logique qui rappelle en grande partie la logique de professionnalisation en France. Le projet des MFR est donc clairement repris, par le syndicat pour permettre une professionnalisation des jeunes agriculteurs. Le rôle de ce dernier est survalorisé par rapport aux autres acteurs susceptibles d'intervenir dans la formation des jeunes agriculteurs, ce qui se traduit par une réécriture de l'histoire des MFR françaises par le mouvement syndical. Ainsi peut-on comparer la manière dont cette histoire est présentée sur le site Web de l'Union nationale des MFR à la présentation qui en est faite par le mouvement syndical de la région de la Transamazonienne.

Union Nationale des MFR : Les Maisons Familiales Rurales trouvent leur origine dans l'initiative de plusieurs pères de famille du Lot-et-Garonne qui décident, en 1935, d'offrir à leurs enfants une formation adaptée à la vie rurale.

FVPP, traitant du même événement (1935 en France) : [Les MFR naissent] à partir de l'action des syndicats de petits agriculteurs et des églises désireuses d'offrir aux jeunes qui se sont désintéressés de l'éducation formelle officielle une formation alternative.

La FVPP met l'accent sur le rôle des syndicats et de l'Eglise (traditionnel allié des syndicats) qui veulent répondre aux carences de l'éducation en milieu rural, alors que l'Union Nationale des MFR parle d'un regroupement des parents. Cette présentation différente de l'histoire se traduit par une mise en valeur du rôle des syndicats dans la création des MFR et reprend les arguments que ces derniers donnent en faveur des MFR (formation alternative). On voit poindre ici une volonté d'instrumentalisation toujours refusée en France et qui explique l'organisation des MFR en associations indépendantes gérées par les familles (pour contrer la volonté d'instrumentalisation des MFR par les églises, l'État ou les organisations professionnelles agricoles). Si les premières MFR se sont organisées en syndicats, il ne s'agissait en aucun cas de syndicats professionnels mais d'une forme d'organisation juridique proche de l'association, chaque maison constituant un syndicat indépendant. C'est cette volonté de structuration autonome qui conduira très rapidement les MFR à opter pour la forme juridique associative. En 1941, le gouvernement français de Vichy imposa en effet à tous les syndicats agricoles d'entrer dans le syndicat unique de la Corporation paysanne et c'est en réponse à cela, pour garder leur indépendance, que les MFR vont abandonner la forme syndicale autonome et se constituer en associations type loi 1901.

La FVPP réécrit donc l'histoire en assimilant les syndicats autonomes très vite transformés en association à un syndicat professionnel. Cette réécriture permet évidemment de se légitimer pour mieux s'approprier le projet : « C'est la FETAGRI et les syndicats qui doivent gérer cette question, avec l'aide d'assesseurs et de partenaires. Les professeurs n'ont pas clairement cela en tête : ce projet est un projet de la société » dit un syndicaliste lors d'une réunion publique sur les MFR. Car de fait, la

FVPP doit s'imposer contre ceux qui les premiers ont fait appel au modèle des Maisons familiales rurales et qui les gèrent, les membres de l'Association régionale des maisons familiales rurales du Nord du Brésil (ARCAFAR-Norte) dont les objectifs sont différents des leurs. Cette tentative d'appropriation du projet révèle des conflits autour de la forme que doivent prendre ces formations, conflits qui renvoient à un modèle agricole français différent du modèle professionnel – et à une forme de coopération elle-aussi différente.

Les critiques au projet de professionnalisation des jeunes agriculteurs par les MFR : vers une autre vision de l'agriculture ?

Le projet des MFR tel qu'il est présenté par le syndicat fait l'objet de trois types de critiques, qui nous semblent intéressantes pour comprendre la complexité du projet des MFR et de l'incorporation locale qui doit en être faite.

La première opposition, en apparence technique, est le fait d'une Organisation non gouvernementale franco-brésilienne, le Laboratoire agro-écologique de la Transamazonienne (LAET). Créé au milieu des années 1990 par l'action conjointe de l'Université fédérale du Pará et du Groupe d'échange et de recherches technologiques, fondé au départ sur une étroite collaboration avec les mouvements sociaux, le LAET a été parmi les organisations qui ont soutenu dès le départ les MFR. Mais après s'être éloigné du mouvement syndical, il s'est trouvé un peu marginalisé dans le projet des MFR, largement porté par le mouvement syndical. Cela lui permet de tenir un discours critique sur cette expérience, et de proposer des solutions pour y remédier :

L'expérience de la première promotion a montré qu'il existait une certaine frustration des jeunes et des parents quant au contenu technique et pratique de la formation, ce qui est bien compréhensible compte tenu de l'absence de références techniques et économiques pour l'agriculture familiale amazonienne. Autant la formation avait été efficace sur le plan social et organisationnel, autant elle se montrait peu convaincante sur le plan de la pratique agricole¹⁶.

Cette position vise à réorienter les MFR dans le domaine technique et de gestion des lots, tout en opposant les « changements sociaux et organisationnels » aux contenus « techniques et pratiques » des formations. Pour les rédacteurs de ce document, qui font là encore partie de la coopération française, la mise en place du développement durable passe par la mise au point d'innovations techniques. Cette proposition renverse l'ordre des priorités, puisqu'au fond, on observe rien moins que l'opposition entre une structure qui cherche à professionnaliser avant tout l'agriculture, et à faire passer le changement social et économique avant toute chose, à une structure qui pense que le changement social suivra le changement technique, et qui fait passer les objectifs de durabilité avant toute autre considération.

La seconde opposition à la transformation des MFR en outil de professionnalisation des jeunes est portée par la partie non syndicale des membres de l'ARCAFAR, en particulier les moniteurs de ces écoles. Pour eux, les projets de généralisation des MFR par le syndicat impliquent de créer des écoles là où il n'y a pas une demande explicite de la part des parents ; or, comme nous l'avons vu plus haut, la philosophie des MFR est justement fondée sur le fait que ce sont les parents qui décident de se regrouper pour agir dans le cadre de MFR. Là encore, l'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit, dans un cas, de faire des parents un élément clef du dispositif MFR, et de l'autre de faire, comme le dit Bruno, des MFR un outil d'opposition aux « paysans parents ». C'est la philosophie même du projet MFR qui est questionnée. Si l'opposition semble inévitable, elle peut-être résolue.

L'histoire des MFR montre que du fait de l'alternance les parents furent interpellés, voire agressés par leurs propres enfants. Ils ont tout d'abord résolu le problème en créant une demande pédagogique appelée cahier d'exploitation visant à instaurer un dialogue entre les parents agriculteurs et leurs jeunes, mais également avec des moniteurs qui étaient aussi des techniciens agricoles. Comme le signifie Daniel Chartier « *dans cette démarche la relation n'était pas celle d'assistant à assisté, mais il y eut échange sur un pied d'égalité entre les parents et les moniteurs. Ce mode de relation fut bénéfique pour les jeunes, il permit aussi aux parents de prendre conscience de leurs propres*

¹⁶ Extrait d'un projet de développement soumis au Ministère des Affaires étrangères français.

problèmes et de rechercher avec les moniteurs la réponse à leurs propres interrogations »¹⁷. C'est ainsi qu'il est apparu que l'évolution d'un milieu local était intimement liée à l'évolution simultanée des deux générations, celle des anciens et celle des jeunes. C'est en tout cas ce que devait permettre une véritable formation par alternance intégrant savoirs de terrain et savoirs « technologiques ». Il ne s'agissait en aucun cas d'opposer deux générations.

Cette opposition entre d'un côté les objectifs de rupture avec les parents des syndicats et les objectifs de professionnalisation signale un usage de ce projet de formation qui peut être à l'opposé de la philosophie même des MFR. Les oppositions qui caractérisent les MFR au Brésil rappellent celles qui ont sillonné l'histoire des MFR françaises et permettent de réfléchir sur le sens que prennent ces formations dans les politiques destinées aux jeunes agriculteurs.

Le projet des MFR brésiliennes, dans la droite ligne du Sillon ...

Les Maisons familiales rurales, nées en France (dans le Sud-Ouest) dans les années 1930 et qui comptent aujourd'hui 460 centres de formation, ont pour vocation originelle d'offrir un système d'éducation alternatif aux jeunes ruraux. Ces écoles sont issues de demandes de parents, qui fondent une école, se structurent en association, et y envoient leurs enfants qui suivent les enseignements, réglementés par le ministère de l'agriculture et prodigués par le biais d'une pédagogie de l'alternance. La formation est donc axée autour d'un lien entre pratique et théorie, lien devant permettre aux paysans de devenir les acteurs conscients de leur propre développement¹⁸.

Le mouvement des MFR possède un service de coopération internationale actif, et près de 1000 écoles sont installées hors du territoire national, dont 248 en Amérique latine. Au Brésil, les Maisons familiales rurales sont implantées dans de nombreux États, du Rio Grande do Sul au Pará. Le cœur du réseau du nord du Brésil se trouve à Altamira, d'où sont gérées la quinzaine d'écoles familiales rurales de la région Nord. À Altamira, le projet des Maisons familiales rurales est devenu le projet phare des organisations syndicales. Après avoir au départ participé de la création de quatre MFR dans la région de la Transamazonienne, elles ont fait, en 2001, de ces écoles le dispositif-clef d'un plan de développement régional destiné à être proposé à l'État brésilien pour les prochaines années qui prévoit la création de 10 de ces écoles dans la région d'Altamira.

En gardant bien à l'esprit les dangers de tout anachronisme, la comparaison entre le contexte de création des MFR française et celui des MFR amazoniennes permet de dresser un certain nombre de parallèle démontrant que ces dernières s'inscrivent dans la droite ligne du mouvement français. Les MFR ne sont pas nées spontanément. Elles sont le fruit d'une longue réflexion dont l'origine remonte au début du XX^e siècle, réflexion qui explique la réussite et le développement rapide de l'expérience ». Daniel Chartier montre en effet que les racines profondes de l'expérience des MFR plongent dans les réflexions des démocrates d'inspiration chrétienne qui militaient au sein du « Sillon », au début du vingtième siècle. Le Sillon est un mouvement d'inspiration démocrate chrétien créé par Marc Sangnier¹⁹. Ne souhaitant pas choisir le camp de l'église ou de l'État, position pour le moins radicale dans la France des années 1900, le mouvement du sillon proposait des alternatives qui l'on conduit à être condamné en 1910 par le Pape Pie X suite au refus de ses dirigeants de devenir des « Sillons catholiques » sous la direction des évêques. L'esprit du mouvement apparaît on ne peut plus

¹⁷ CHARTIER, Daniel, 2003, *À l'aube des formations par alternance. Histoire d'une pédagogie associative dans le monde agricole rural*, (2^{ème} édition), Paris : L'Harmattan, p. 222.

¹⁸ Daniel CHATIER, *Ibid.*

¹⁹ Marc SANGNIER (1873-1950) est fondateur du mouvement chrétien le « Sillon ». Son mouvement ayant rencontré des difficultés avec la hiérarchie catholique, il fonde en 1912 la Ligue politique la jeune république. Il est élu député de 1919 à 1924. Il contribue au développement des auberges de jeunesse, puis, avec un nouveau journal, l'éveil des peuples, il engage en 1932 une campagne pour la paix. Après la guerre, il est élu député et deviendra président d'honneur du MRP. Il est considéré comme le précurseur du mouvement démocrate chrétien populaire.

clairement à la lecture de quelques extraits du discours prononcé au congrès du Sillon rural des Laumes-Alesia par Marc Sangnier en 1908²⁰.

Le but du sillon est une réforme démocratique profonde qui ne proviendra pas simplement de ce que vous aurez mis dans une urne un bulletin portant tel ou tel nom, mais de ce que vous aurez transformé votre propre caractère, de ce que vous aurez travaillé énergiquement à réaliser autour de vous une vie sociale, plus fraternelle, plus véritablement humaine. [...]

Mais, camarades, si vous ne devez rien attendre ou peu de chose du gouvernement, vous devez tout attendre de votre courage, de votre énergie et de la façon dont vous vous organiserez. C'est pourquoi nous avons toujours engagé les ruraux à dépasser ces syndicats agricoles qui ne sont pas une production spontanée du prolétariat. Qu'ils s'organisent en associations vraiment professionnelles, en véritables syndicats agricoles, qu'ils cherchent à s'aider les uns les autres, non seulement en mettant en commun les machines plus perfectionnées que les progrès de la science et de l'industrie leur procurent, mais surtout, qu'ils unissent leurs aspirations les plus nobles et les plus généreuses, leur désir d'être les maîtres chez eux, de ne pas courber leur front comme des esclaves sur la terre qu'ils arrosent de leur sueur ; qu'ils travaillent à posséder enfin confraternellement le sol qui les fait vivre et auquel ils donnent le meilleur de leur peines, de leurs temps, de leur esprit et de leur cœur. [...]

Il y a, là encore, un terrain où nous pouvons nous rencontrer, croyants et non-catholiques, chrétiens ou libres-penseurs, car tous, nous voulons le respect de l'individu et de la liberté ; tous nous voulons l'émancipation des peuples courbés sous le joug ; tous, nous croyons que ce progrès est indéfini. [...]

... je ne puis oublier que cette terre nous a été donnée [...] pour établir entre les hommes une répartition équitable de richesses et de jouissances, pour que les uns ne s'emparent pas de tous les champs et que les autres ne restent pas dans la détresse, que la terre soit toujours considérée comme le patrimoine commun de tous, car vous le savez, camarades, les vieux Pères de l'Eglise – qui n'étaient ni des socialistes, ni des anarchistes – avaient coutume de répéter que celui qui possède ne possède pas pour lui même, mais pour la collectivité, qu'il n'est que le gérant de ses biens et doit user pour le bonheur de tous ses frères.

Tout en replaçant ce mouvement dans son contexte historique, on ne peut s'empêcher de faire des liens entre ce mouvement et celui de la théologie de la libération, mouvement religieux et social né en Amérique latine dans les années 1960²¹. Bien sûr, le premier était contre les actes révolutionnaires, le second en fera parfois la promotion. Bien sûr, les seconds ont adhéré au marxisme alors que les premiers s'en méfieront. Cependant, les deux vont être condamnés par l'autorité ecclésiastique, les deux vont faire la promotion d'organisations collectives rendant sa dignité à l'individus. Les deux vont s'opposer au joug des patrons ou grands propriétaires. Les deux vont être un mouvement de protestation religieuse, éthique et sociale contre l'injustice et un appel à un changement radical. Cette similitude est intéressante, car du Sillon naîtra le Secrétariat central d'initiatives rurales (SCIR) en 1918, qui, sans en être à l'origine, prit une part prépondérante dans le lancement et le soutien de la formule nouvelle de formation des ruraux qu'étaient les MFR (Chartier, 2003). Quant à la théologie de la libération, elle n'est jamais très loin des Maisons familiales rurales puisque la plupart des responsables des MFR rencontrés près d'Altamira sont, à des degrés divers, proches de la théologie de la libération, mouvement essentiel dans la structuration et l'émancipation des communautés locales²². Dans les deux cas, les MFR vont donc émerger dans l'ombre de mouvements émancipateurs et de justice social, même si au Brésil, elles seront implantés grâce à l'aide d'un service de coopération international, relais de l'Union nationale des maisons familiales rurales. On peut dans tous les cas estimer que les MFR brésiliennes s'inscrivent et prolongent l'esprit originel des MFR, puisqu'elle concernent et touchent une population qui doit s'émanciper de grands propriétaires et qui doit trouver de nouveaux modes de développement faisant la part belle à l'autonomie, la participation, la durabilité.

²⁰ SANGNIER, Marc, 1908, *Les paysans démocrates*, Discours au 1^{er} congrès rural du sillon, Librairie du Sillon, Paris.

²¹ LÖWY, Michael, 2002, « Le marxisme de la théologie de la libération », *Revista Espaço Acadêmico*, n° 17.

²² C'est ce qu'a confirmé une recherche sur les politiques forestières en Amazonie menée en 2003 : CHARTIER, Denis, 2005, « ONG internationales environnementales et politiques forestières tropicales. L'exemple de Greenpeace en Amazonie », *Anthropologie et sociétés*, n°29 (1), p. 103-120..

Il en va de même concernant les problèmes rencontrés sur le terrain. Il apparaît en effet une dichotomie entre parents et jeunes agriculteurs et des tentatives d'instrumentalisation des MFR par les syndicats ruraux, problèmes rencontrés en d'autres temps en France .

Vers la critique d'une professionnalisation déformatrice du projet MFR ?

Le conflit qui oppose les porteurs d'une professionnalisation de l'agriculture à ceux qui préfèrent un changement dans la continuité a déjà été évoqué. Pour la coopération des MFR, le développement doit se faire dans la continuité, par la modification des rapports à l'espace et être fondé sur une connaissance approfondie de ces populations, ce qui concorde avec la philosophie des MFR. Or cette position fait écho à un courant qui au sein du monde agricole et scientifique français est hostile au projet de professionnalisation porté par la « profession » agricole et son syndicat majoritaire.

Les deux projets apparaissent fondamentalement différents : en effet, la professionnalisation de l'agriculture implique d'organiser le monde agricole selon une forme syndicale qui doit assurer une efficacité politique et une organisation économique tournée vers la rentabilité. En ceci, l'organisation paysanne est jugée archaïque car elle est considérée comme fermée sur l'extérieur, organisée autour de relations sociales internes à la communauté et tournée vers l'autosubsistance – ce qui est stigmatisé autour de l'organisation familiale de la paysannerie. Le changement social doit donc être radical, et c'est sur cette base qu'a longtemps été pensé le développement agricole en France : faire accepter la « modernisation » à une paysannerie jugée comme archaïque. Le modèle proposé par les MFR est radicalement différent, puisqu'il veut se fonder sur la diversité paysanne et lui apporter les moyens d'appliquer les changements qu'elle juge utile pour elle-même. Le débat porte donc autour de la prise en compte de la diversité sociale des agriculteurs, et de l'utilité de conserver cette diversité... débat qui fait en France question de manière assez radicale.

La diversité de l'agriculture française est un fait reconnu de longue date par les agronomes, les géographes et les historiens, et ce en dépit du changement social qui a affecté les campagnes françaises au cours des dernières décennies²³. La statistique agricole la prend partiellement en compte dans ses recensements²⁴, et l'augmentation de la production en agriculture s'est accompagnée à la fois d'une spécialisation de certaines exploitations et d'une diversification des types d'exploitation²⁵. Mais face à cette diversité, la « profession agricole organisée » a mené auprès du Ministère de l'agriculture une « lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur » visant à faire reconnaître comme « exploitations légitimes » et donc digne d'être aidées les « exploitations à temps complet orientées vers le marché », exploitations dites professionnelles ; dès lors, les autres exploitations, renvoyées dans la catégorie des paysans, des pluriactifs ou des « jardiniers de la nature » peu productifs, se sont trouvés marginalisés²⁶. L'aide aux jeunes agriculteurs, dans le cadre des politiques d'installation, a été exclusivement tournée vers la reproduction de ce type d'exploitation professionnelle. De même qu'en couplant l'aide publique aux superficies et aux quantités produites, la Politique agricole commune n'a pas soutenu cette diversité tant sociale que territoriale.

Les critiques actuelles au modèle productiviste porté par l'ancienne PAC vont dans le sens d'une agriculture qui resterait présente sur l'ensemble du territoire, ce qui suppose de ne pas la penser selon une logique seulement productive ou socialement homogène : il faut alors construire et fortifier « une

²³ GERVAIS *et al.*, *ibid.*

²⁴ REMY, Jacques. 1990, « Qui est agriculteur ? ». In Coulomb, P. ; Delorme, H. ; Hervieu, B.; Jollivet, M.; Lacombe, P. (dir.), *Les agriculteurs et la politique*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, p. 257-265.

²⁵ DELORD, Bruno et LACOMBE, Philippe, 1984, « La multi activité des agriculteurs, conjoncture ou structure ? » in *La pluriactivité des ménages agricoles*, Association des Ruralistes Français, p. 157-179.

²⁶ REMY, Jacques. 1987, « La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 415-441.

nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole »²⁷ face au modèle efficace mais réducteur de « l'exploitation professionnelle ».

Lorsque l'agriculture est pensée en fonction de ses multiples fonctions, tant économiques que démographiques, sociales ou territoriales, elle devient une partie intégrante du bien public²⁸ et de la définition d'un nouvel espace rural²⁹. Certaines analyses portent sur l'ensemble des exploitations présentes sur un territoire et des fonctions sociales qu'elles remplissent³⁰ : la diversité des exploitations agricoles se trouve réhabilitée, et la question (que ce soit à un niveau scientifique ou politique) est à présent de réussir à proposer une lecture de la diversité des exploitations agricoles³¹.

Un champ scientifique, politique et social s'esquisse, qui interroge, en lui-même et par les résultats qu'il produit, quelques-unes de nos catégories essentielles de lecture de l'agriculture, du rural, et, par là, du social³² : c'est la construction d'une autre façon d'aborder l'agriculture qui est en jeu dans ces définitions. Le projet brésilien des Maisons familiales rurales reprend bien ces contradictions du monde rural français : d'un côté, le projet de professionnalisation impliquant une rentabilité économique et une organisation sociale verrouillée par le syndicat ; de l'autre un projet fondé sur la diversité de l'agriculture familiale et l'importation de techniques durables. Or le projet des MFR, tel qu'il a été conçu en France a ses origines, va bien dans ce dernier sens. Le but premier des MFR consistait à faire en sorte que se dégagent des animateurs capables d'aider leurs semblables à prendre conscience de leur dignité et de devenir les acteurs de l'évolution de leur milieu. Malgré les distorsions, il semble bien que c'est encore ce rôle qui leur est assigné en Amazonie brésilienne et qu'elles peuvent ainsi continuer de tracer le Sillon.

Conclusion

Le rapport aux politiques agricoles destinées aux jeunes agriculteurs est éminemment stratégique, car il revient à dessiner l'agriculture du futur. Si les débats en France comme au Brésil se centrent autour de la professionnalisation de l'agriculture et ont des similarités dans les deux pays qui sont le signe d'emprunts purs et simples, c'est que les deux modèles sont en interpénétration. Mais au lieu d'observer un lieu – la France – où serait élaboré un modèle que les Brésiliens souhaiteraient ou devraient suivre, on constate que les parties en présence dans les débats se trouvent dans les deux pays. Lorsque des Brésiliens prétendent professionnaliser l'agriculture familiale au nom du modèle français, ils oublient qu'en France ce modèle est fortement critiqué. Ils oublient en particulier que cette professionnalisation s'est inscrite dans un processus de modernisation agricole qui n'a pas conduit à l'invention d'une agriculture durable, au contraire. Dans le cas des Maisons familiales rurales, qui sont au cœur du dispositif de formation des jeunes agriculteurs en Amazonie, la référence au modèle français par les syndicalistes peut même aller à l'encontre de la philosophie de ce modèle.

Ce qui est en jeu dans la référence au modèle français n'est rien d'autre que l'emprunt sélectif (oubliant donc la complexité des débats et des contextes français) fait par les tenants d'une position particulière pour légitimer auprès de leurs adversaires locaux leur position. La référence au modèle français ne saurait de ce fait être comprise en dehors des débats internes au Brésil. L'interpénétration

²⁷ HERVIEU, Bertrand. 2002, « La multifonctionnalité de l'agriculture: genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'exploitation agricole », *Cahiers d'Etudes et de Recherche Francophones en Agriculture*, Vol. 11, n° 6, p. 415-419.

²⁸ PERRIER-CORNET, Philippe (dir.). 2002, *À qui appartient l'espace rural ?* Paris : DATAR / Éditions de l'Aube, 141 p.

²⁹ KAYSER, Bernard (dir.). 1993, *Naissance de nouvelles campagnes*. Paris : DATAR / Éditions de l'Aube, 174 p.

³⁰ LAURENT, Catherine ; CARTIER, S. ; FABRE, C. ; MUNDLER, O. ; PONCELET, D. ; et RÉMY, J. 1988, « L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale », *Économie Rurale*, n° 244, p. 12-21.

³¹ LAURENT, Catherine et RÉMY, Jacques. 2000, « L'exploitation agricole en perspective », *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n° 41, p. 5-22.

³² MORMONT, Marc. 1996, « Le rural comme catégorie de lecture du social ». In : M. Jollivet et N. Eizner (dir.), *L'Europe et ses Campagnes*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 161-176.

de deux pensées se fait en effet selon un mode complexe dans lequel la référence à l'autre pays ne peut se comprendre qu'en prenant la mesure des débats internes du pays d'où l'on parle.

Au final et pour ne parler que des MFR, nous retiendrons qu'elles peuvent être moteur de la formation d'une élite rurale autonome qui pourrait construire un modèle agricole durable. Cela serait le prolongement idéal d'un mouvement qui n'a pas réussi pleinement, en France et jusqu'à aujourd'hui, à former des élites paysannes portant des projets alternatifs, celles-ci ayant plutôt participé de la construction d'une agriculture moderne et productiviste. Les crises sociales et environnementales du modèle agricole productiviste font du dispositif des MFR un outil à nouveau très intéressant pour former des élites paysannes alternatives. Cela vaut pour la France, mais c'est sans aucun doute de la branche brésilienne et de ses équivalents que viendra le véritable renouveau du mouvement et de l'agriculture familiale paysanne.